

LION ÉLECTRIQUE FÉLICITE L'EPA POUR AVOIR DOUBLÉ LES SUBVENTIONS ACCORDÉES POUR LES AUTOBUS SCOLAIRES PROPRES, À PRÈS D'UN MILLIARD DE DOLLARS

9/30/2022

JOLIET, Ill., le 30 sept. 2022 /CNW Telbec/ - La compagnie Lion Électrique (NYSE: LEV) (TSX: LEV) (« Lion » ou la « Société »), un important fabricant de véhicules moyens et lourds tout électriques, félicite l'Environmental Protection Agency (EPA) des États-Unis pour le succès retentissant de son programme Clean School Bus. En effet, l'organisme a presque doublé le montant du financement accordé lors de la première ronde, un financement qui atteint maintenant près d'un milliard de dollars pour l'année 2022 .

Étant donné l'intérêt retentissant suscité par la tranche de financement initiale de 500 millions - pour laquelle les candidatures ont pris fin en août - l'EPA a annoncé qu'elle augmenterait considérablement le montant du financement accordé cette année, à hauteur de 965 millions de dollars. L'EPA a en effet constaté un intérêt remarquable du marché lors de sa première ronde de financement de cette année : l'organisme a reçu environ 2 000 demandes représentant près de quatre milliards de dollars en financement, pour un total de plus de 12 000 autobus. En outre, un financement supplémentaire d'un milliard de dollars sera offert pour l'exercice 2023.

« En tant que fabricant d'autobus scolaire spécialement conçus pour être 100 % électriques, il est extrêmement encourageant de voir le succès retentissant remporté par cette première ronde du programme de financement d'autobus scolaires propres de l'EPA. Un taux de participation excédant de près de huit fois les 500 millions de dollars disponibles initialement prouve que l'industrie du transport scolaire est prête à abandonner les autobus diesel polluants, au profit de l'amélioration de la santé des élèves et des collectivités », a déclaré Marc Bédard, président-fondateur de Lion Électrique. « En tant que leader des autobus scolaires entièrement électriques comptant plus de 600 autobus déployés sur la route depuis 2016, nous sommes ravis d'aider les districts scolaires à

participer à la prochaine ronde de financement, comme nous l'avons fait pour la première. Félicitations à l'EPA pour ce grand succès! ».

Les autobus scolaires électriques ont suscité un vif intérêt lors de la première série de candidatures de cette année, représentant 90 % des demandes de subvention au programme d'autobus scolaires propres. Voilà qui illustre bien la forte demande que Lion constate sur le marché pour les autobus scolaires entièrement électriques. Les subventions pour les candidatures déposées cette année seront annoncées en octobre 2022.

Les autobus scolaires entièrement électriques Lion sont admissibles à un financement pouvant atteindre 375 000 \$ par véhicule pour les districts prioritaires - ce qui peut représenter jusqu'à 100 % du prix d'un autobus scolaire tout électrique - tandis que d'autres districts admissibles peuvent toucher jusqu'à 250 000 \$ par autobus - alignant ainsi pour l'essentiel le prix d'un bus électrique sur celui d'un véhicule thermique classique. L'infrastructure de recharge certifiée EnergyStar est également admissible au financement, les clients pouvant compter sur LionÉnergie pour en sécuriser le financement comme l'installation.

Dans le cadre de l'Infrastructure Investment and Jobs Act, le gouvernement fédéral américain a consacré cinq milliards de dollars de financement pour déployer des autobus scolaires propres et à zéro émission au cours des cinq prochaines années, ce qui contribuera à offrir des déplacements sains aux élèves de tout les États-Unis, en particulier dans les collectivités mal desservies et historiquement affectées par une qualité de l'air disproportionnellement mauvaise. Les districts scolaires bénéficieront également de la réduction des coûts d'énergie et d'entretien que les autobus scolaires entièrement électriques sont à même de conférer.

Grâce à l'équipe d'experts en financement de LionSubventions - et en tant que participant admissible dans le cadre du programme - Lion peut effectuer une demande de subvention au nom des districts scolaires et des parcs de véhicules privés. La Société peut également les aider à présenter leur candidature directement. Les organisations susceptibles de bénéficier de remises dans le cadre du programme comprennent les entités gouvernementales qui fournissent des services d'autobus scolaires, les entrepreneurs à but lucratif et à but non lucratif répondant aux critères d'admissibilité, les associations de transport scolaire à but non lucratif, ainsi que les écoles et organisations des nations autochtones.

De plus, l'équipe de LionSubventions effectue actuellement un suivi actif relativement aux milliards de dollars de financement disponible à travers l'Amérique du Nord et peut aider les clients à présenter une demande pour décrocher une multitude de subventions.

À propos de Lion Électrique

Lion Électrique est un fabricant innovant de véhicules zéro émission. Nous pensons, concevons et fabriquons des



camions commerciaux urbains 100 % électriques de classe 5 à classe 8, des autobus et des minibus tout électriques pour le transport scolaire, adapté et collectif. Lion est un leader en électrification des transports en Amérique du Nord et conçoit, fabrique et assemble plusieurs des composants clés de ses véhicules : châssis, ensembles batteries, cabines de camions et carrosseries d'autobus.

À la fine pointe des technologies, les véhicules Lion possèdent des caractéristiques uniques, spécialement adaptées aux besoins quotidiens de leurs utilisateurs. Lion est convaincue que la transition vers des véhicules entièrement électriques entraînera des améliorations majeures dans notre société, notre environnement et notre qualité de vie. Les actions de Lion sont négociées à la Bourse de New York et à la Bourse de Toronto sous le symbole « LEV ».

Lion Électrique, le choix brillant

TheLionelectric.com

CAUTION REGARDING FORWARD-LOOKING STATEMENTS

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent communiqué contient de l'« information prospective » et des « déclarations prospectives » (collectivement, les « déclarations prospectives ») au sens des lois sur les valeurs mobilières canadiennes et américaines applicables, notamment la loi intitulée Private Securities Litigation Reform Act of 1995. Dans le présent communiqué, les déclarations qui ne sont pas des faits historiques, notamment les déclarations relatives aux opinions et aux attentes de Lion concernant l'offre et la vente d'actions ordinaires aux termes du programme de placement au cours du marché, constituent des déclarations prospectives et devraient être évaluées comme telles.

Les déclarations prospectives se reconnaissent par l'utilisation de termes comme « croire », « pouvoir », « continuer », « prévoir », « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « planifier », « projeter », « potentiel », « sembler », « rechercher », « futur », « cibler » ou d'autres expressions similaires, notamment l'emploi du futur ou du conditionnel, et d'autres termes semblables qui prédisent ou indiquent des tendances ou des événements futurs ou qui n'énoncent pas des faits historiques, même si toutes les déclarations prospectives ne contiennent pas nécessairement ces termes. Ces déclarations prospectives comprennent des déclarations concernant l'offre et la vente d'actions ordinaires dans le cadre du programme de placement au cours du marché, y compris le moment et le montant de ces opérations, ainsi que l'emploi du produit éventuel tiré du programme de placement au cours du marché.

De par leur nature, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes parce qu'elles se rapportent à des événements et dépendent de circonstances qui pourraient se produire ou non à l'avenir. Ces

risques et incertitudes sont décrits plus amplement dans le supplément de prospectus canadien, dans le supplément de prospectus américain et à la rubrique 23.0, « Facteurs de risque », du rapport de gestion annuel de la Société pour l'exercice 2021. Bon nombre de ces risques dépassent la capacité de contrôle et de prévision de la direction de Lion. Toutes les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont expressément formulées, dans leur ensemble, sous réserve de la présente mise en garde et des facteurs de risque énoncés dans le supplément de prospectus canadien, dans le supplément de prospectus américain, dans le rapport de gestion annuel de la Société pour l'exercice 2021 et dans d'autres documents déposés auprès des autorités en valeurs mobilières canadiennes compétentes et de la SEC.

Compte tenu de ces risques, incertitudes et hypothèses, le lecteur ne devrait pas se fier indûment aux déclarations prospectives formulées aux présentes. De plus, les déclarations prospectives ne sont valables qu'à la date à laquelle elles ont été formulées. Sauf dans les cas où les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent, Lion n'assume aucune obligation, et se dégage expressément de tout devoir, de mettre à jour, de réviser ou d'examiner toute information prospective, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres facteurs.

This press release contains "forward-looking information" and "forward-looking statements" (collectively, "forward-looking statements") within the meaning of applicable Canadian and United States securities laws, including the Private Securities Litigation Reform Act of 1995. Any statements contained in this press release that are not statements of historical fact, including statements about Lion's beliefs and expectations relating to the offer and sale of Common Shares under the ATM Program, are forward-looking statements and should be evaluated as such.

Forward-looking statements may be identified by the use of words such as "believe," "may," "will," "continue," "anticipate," "intend," "expect," "should," "would," "could," "plan," "project," "potential," "seem," "seek," "future," "target" or other similar expressions and any other statements that predict or indicate future events or trends or that are not statements of historical matters, although not all forward-looking statements contain such identifying words. These forward-looking statements include statements regarding the offer and sale of Common Shares under the ATM Program, including the timing and amounts thereof, and the use of any proceeds from the ATM Program.

By their nature, forward-looking statements involve risks and uncertainties because they relate to events and depend on circumstances that may or may not occur in the future. Such risks and uncertainties are described in greater detail in the Canadian Prospectus Supplement, the US Prospectus Supplement and section 23.0 entitled "Risk Factors" of the Company's annual MD&A for the fiscal year 2021. Many of these risks are beyond Lion's management's ability to control or predict. All forward-looking statements included in this press release are expressly qualified in their entirety by the cautionary statements contained herein and the risk factors included in

the Canadian Prospectus Supplement, the US Prospectus Supplement, the Company's annual MD&A for the fiscal year 2021 and in other documents filed with the applicable Canadian regulatory securities authorities and the SEC.

Because of these risks, uncertainties and assumptions, readers should not place undue reliance on these forward-looking statements. Furthermore, forward-looking statements speak only as of the date they are made. Except as required under applicable securities laws, Lion undertakes no obligation, and expressly disclaims any duty, to update, revise or review any forward-looking information, whether as a result of new information, future events or otherwise.

SOURCE La Compagnie Électrique Lion